Ville de Saint-Hubert

INFO

SAINT-HUBERT
Ardenne Belge
Capitale Européenne de la chasse et de la nature
Béata Lapinska
30, 31 août et 1er septembre 2013
JOURNEES INTERNATIONALES
de la chasse & de la nature
Messe sonnée et concert de trompes de chasse - exposition de venerie - concours chiens de St-Hubert
Marché artisanal et forestier - photographie animalière - les Franches Ripailles - Spectacle Historique...
Programme : www.saint-hubert-tourisme.be
Archives de l'Etat
Wallonie

Périodique n° 174 - Août 2013

www.saint-hubert.be

53èmes JOURNEES INTERNATIONALES de la chasse & de la nature

Photo : Jean-Louis Brocart

DU 9 MAI AU 13 NOVEMBRE 2013 BASILIQUE
Exposition
PORTRAITS DE BASILIQUE
Photos de J.L.Brocart
Basilique

DU 30 AOÛT AU 29 SEPTEMBRE 2013
Exposition
TROMPES DE CHASSE ET VÈNERIE
Palais Abbatial

ROYAL SYNDICAT D'INITIATIVE
DE SAINT-HUBERT ASBL
RUE SAINT-GILLES 12 À 6870 SAINT-HUBERT
TÉL. : +32(0)61/61 30 10
RSI@SAINT-HUBERT-TOURISME.BE
WWW.SAINT-HUBERT-TOURISME.BE

Organisateurs: Ville de Saint-Hubert, RSI, Cortège historique, Hubertins, Fondation Saint-Hubert asbl, Société histoire, Confrérie de Saint-Hubert, Compagnons de Saint-Hubert, GAL Racines et Ressources

DIMANCHE 1ER SEPTEMBRE

De 10h à 18h : devant la Basilique
Marché artisanal et forestier

10h : Sonneries de Trompes belges et étrangères

11h : Basilique
Grand-Messe solennelle sonnée par des sonneurs belges et étrangers
Bénédiction et distribution de petits pains
Devant la Basilique : Bénédiction des animaux

12h : Cour du Palais Abbatial
Les Franches Ripailles: "repas gibier et ambiance festive"

14h: Défilé aérien

14h30 : devant la Basilique
1er Spectacle historique: une évocation théâtrale et déambulatoire de l'histoire de notre cité millénaire !

17h : devant la Basilique

SAMEDI 31 AOÛT

A partir de 10h : Parc Dussart
28e International Clubshow - Club belge des chiens de Saint-Hubert

De 10h à 18h : devant la Basilique
Marché artisanal et forestier
Activités diverses sur les thèmes de la Chasse et de la Nature

De 12h à 14h : Départ ballade
"Découverte de Saint-Hubert" au stand de la Fondation Saint-Hubert asbl.

18h : Basilique
Messe avec la participation des sonneurs allemands et belges

20h : Cour du Palais Abbatial
Les Franches Ripailles: "repas gibier et ambiance festive"

20h30 : Basilique
Concert de Trompes de Chasse
Par les sonneurs allemands d'Heidelberg et les sonneurs du Royal-Forêt Saint-Hubert

VENDREDI 30 AOÛT

Cour du Palais Abbatial :

19h30 : Ouverture officielle des fêtes de la chasse et de la nature en présence des autorités : sonneries de trompes
Ouverture de l'exposition " Trompes de Chasse et Vènerie "

21h00 : Soirée photo animalière dans le cadre des "Etés de la photographie"
projection sur écran géant de films et reportages photo des meilleurs photographes animaliers du moment ...

RETROUVEZ-NOUS
SUR LE STAND DE L'ASBL
FONDATION SAINT-HUBERT

Recrutement d'accueillant(e)s extrascolaire(s)

En séance du 1er juillet 2013, le Conseil communal a décidé de lancer une procédure de recrutement d'accueillant(e)s extrascolaire(s) pour les différentes implantations de son école communale pour l'année scolaire 2013-2014.

Les postes suivants sont ouverts au recrutement :
- quatre postes d'accueillant(e)s extra-scolaires pour l'implantation d'Arville (2 x 8/38 + 2 x 24/38) à durée déterminée du 1er septembre 2013 au 30 juin 2014 ;
- un poste d'accueillant(e) extrascolaire pour l'implantation d'Awenne (27/38) à durée déterminée du 1er septembre 2013 au 30 juin 2014 ;
- un poste d'accueillant(e) extrascolaire pour l'implantation d'Hatrival (20/38) à durée déterminée du 1er septembre 2013 au 30 juin 2014 ;
- deux postes d'accueillant(e)s extrascolaires pour l'implantation de Poix (1 x 8/38 + 1 x 28/38) à durée déterminée du 1er septembre 2013 au 30 juin 2014
- un poste d'accueillant(e) extrascolaire pour l'implantation de Vesqueville (25,25/38) à durée déterminée du 1er septembre 2013 au 30 juin 2014 ;

Les conditions du recrutement sont les suivantes :

Description de la fonction
- Assurer l'encadrement de l'accueil extrascolaire le matin et durant le temps de midi
- Assurer l'animation des activités après 16 heures ainsi que les mercredis après–midi
- Assurer l'encadrement occasionnel des devoirs des enfants
- Assurer le contact avec les parents
- Veiller au respect des locaux
- S'engager à suivre des formations continues en vue d'acquérir ou d'augmenter le niveau de qualification
- Travailler sous la responsabilité du responsable de projet ATL

Conditions de participation au recrutement :
- Etre belge ou ressortissant d'un des pays membres de la Communauté européenne ou être titulaire d'un permis de travail
- Avoir une bonne connaissance de la langue française
- Jouir des droits civils et politiques
- Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction
- Satisfaire aux lois sur la milice
- Justifier des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- Etre âgé de 18 ans au moins
- Diplôme :
  - Soit ne pas disposer de CESS mais s'engager à suivre une formation reprise dans le décret ATL dès l'engagement,
  - Soit disposer d'un diplôme de puéricultrice ou «d'auxiliaire d'enfance» titre équivalent dans le cadre de la formation de promotion sociale.
- Disponible immédiatement
- Une expérience dans l'animation ou l'accompagnement des enfants constitue un atout

Conditions de l'engagement :
Réussir une épreuve orale et écrite qui porteront sur la connaissance du développement de l'enfant, des besoins de l'enfant et secteur ATL
S'engager à suivre les modules de formations ATL (100h/3ans)

Qualités demandées :
- Disponibilité
- Esprit d'initiative
- Personne organisée et autonome
- Capacité à s'adapter à des situations nouvelles
- Intérêt pour les activités en milieu d'accueil (bricolage, surveillance, animations,…)
- Connaissance et /ou expérience en milieu d'accueil
- Formation assurée par l'employeur dans le cadre de l'accueil extrascolaire

Echelles barémiques attribuées :
E2 ou D2
- Composition du jury :
- L'Echevine de la jeunesse
- Un référent ATL
- La directrice de l'enseignement communal
- Un représentant de l'ONE
- Un coordinateur ATL d'une autre commune

+ Possibilité d'observateurs :
- Trois conseillers, un de chaque groupe politique représenté au Conseil communal ;
- Les représentants syndicaux

Candidatures :
Les candidatures (lettre de motivation accompagnée de : CV, extrait de casier judiciaire, copie des diplômes) sont à envoyer au Collège communal de Saint-Hubert, 1 Place du Marché 6870 Saint-Hubert ***pour le 10 août 2013 au plus tard***. Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.
Pour tout renseignement, s'adresser à la coordinatrice ATL : Madame Emilie ANDRE (061/26.09.68)
L'examen de recrutement est prévu dans le courant du mois d'août 2013.

Ville de Saint-Hubert - Opération de Rénovation Urbaine

Renouvellement de la Commission de rénovation de quartier

APPEL AUX CANDIDATURES

Afin de poursuivre son opération de rénovation urbaine, le Collège communal souhaite renouveler sa Commission de rénovation de quartier.
Depuis l'adoption du schéma directeur, différents projets ont abouti, d'autres sont en voie de concrétisation. Beaucoup de projets restent à imaginer et à réaliser. La participation des habitants, des acteurs socio-économiques et des associations à ce processus est fondamentale pour assurer la pertinence et la cohérence de cette opération.
Les représentants des habitants seront désignés par le Conseil communal pour la durée restante de l'opération.

Par le Collège,

La Secrétaire Communale, C. LEDUC.

Le Bourgmestre, J.-L. HENNEAUX.

Formulaire de candidature
Les candidats doivent mentionner leur âge, leur adresse, leur situation socioprofessionnelle, s'ils sont membres d'une association du quartier, s'ils sont propriétaires ou locataires, leur ancienneté de résidence dans le quartier et leur motivation pour faire partie de la Commission.

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : .....

Date de naissance : ..... Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Engagement associatif : .....

.....

.....

Propriétaire / Locataire (biffez la mention inutile)
Habitant du quartier depuis : .....

Motivation : .....

.....

.....

Date : ..... Signature : .....

Sous peine d'irrecevabilité, les candidatures doivent être **adressées par envoi recommandé au Collège communal ou déposées au Secrétariat communal, contre récépissé,** avant le 15 septembre 2013.

A PROPOS DES REUNIONS & MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Le Collège communal félicite toutes les forces vives de l'entité qui organisent, à force de dévouement bénévole, de nombreuses manifestations ; qu'elles soient culturelles, sportives, familiales ou simplement festives, toutes portent vers une meilleure qualité de vie.

Pour optimaliser la réussite de ces manifestations, il tient à rappeler les dispositions des articles 86 à 90 de l'ordonnance générale de police administrative (Conseil communal du 04.07.2006), et invite les organisateurs à les relire :

Article 86 : Les manifestations publiques ou bals publics organisés dans n'importe quel lieu clos et couvert doivent être déclarés au Bourgmestre au plus tard UN MOIS avant la date de ceux-ci.

Article 87 : Sans préjudice de l'article 7 de la présente ordonnance, il est interdit d'organiser des manifestations publiques ou bals publics en plein air ou sous structure temporaire, tant sur terrain privé que public, sans autorisation écrite du Bourgmestre.

La demande d'autorisation préalable doit impérativement être adressée par écrit au Bourgmestre au plus tard 30 jours avant la date de la manifestation. Elle doit être datée et signée par le responsable de l'organisation qui indiquera ses nom, prénom, date de naissance, adresse complète, numéro de téléphone. Le signataire devra être majeur et non déchu de ses droits civiques. Si l'organisateur est une personne morale, il y aura lieu de préciser sa dénomination, sa forme juridique, l'adresse de son siège social ainsi que la qualité statutaire qui autorise le signataire à la représenter.

La demande d'autorisation préalable doit obligatoirement mentionner pour chaque manifestation publique :
- date et heure de début et de fin,
- localisation précise avec plan de situation et notamment un relevé d'implantation des éventuelles structures temporaires (accès, issues, chapiteaux, tentes, podiums, buvettes, friteries,…),
- le détail du type d'activités prévues (bal, grand feu, concert, …),
- l'estimation du nombre de participants, en ce compris le personnel de l'organisation et le public attendu,
- les dispositions prises par l'organisateur en matière de prévention et de sécurité (service gardiennage, lutte contre l'incendie, dispositif médical, ….,
- les références du contrat d'assurance couvrant la responsabilité civile de l'organisateur ainsi que sa responsabilité objective si requis par la législation en vigueur en matière d'assurances,
- l'identité du propriétaire ou du titulaire du droit d'usage ainsi que la date à laquelle il a expressément autorisé l'occupation des lieux où la manifestation doit se dérouler.

Les organisateurs se conformeront aux conditions prescrites. A défaut, les manifestations ou bals pourront être interdits, suspendus ou interrompus sur décision d'un Service de police.

Article 88 :
Tout participant à une réunion publique est tenu d'obtempérer aux injonctions de la police destinées à préserver, à maintenir ou à rétablir la sécurité et la tranquillité publique.

Article 89 : Les conditions de tenue des manifestations sont arrêtées par l'autorité compétente.

a) organisateurs et service de gardiennage
Les organisateurs et les éventuels membres du Service de surveillance porteront un signe distinctif propre à l'organisation et différent des insignes des Services de police. Ce signe distinctif sera communiqué au moment de la demande d'autorisation visée à l'article 89 ou de la déclaration visée à l'article 88.

L'organisateur ou une personne qu'il déléguera à cet effet sera toujours présent à l'entrée de la manifestation durant celle-ci et se présentera spontanément à l'arrivée des services de secours ou de sécurité.

Le service de gardiennage engagé sera dûment agréé par le Ministre de l'Intérieur tel que prévu par la législation en vigueur.

b) objets dont le port est interdit sur le lieu de la manifestation ou du bal
Sur le lieu de la manifestation ou du bal, sera interdit le port des objets suivants :
- les objets tranchants ou contondants,
- les objets pouvant blesser, souiller ou incommoder,
- les calicots, les slogans, les insignes ou emblèmes qui pourraient troubler l'ordre public,
- les sprays ou aérosols non autorisés à la vente en Belgique.

c) boissons
L'organisateur fera tenir le(s) débit(s) de boissons par minimum deux personnes MAJEURES ET SOBRES jusqu'à la fin de la manifestation. Ces personnes vérifieront que les boissons alcooliques ou alcoolisées ne soient pas servies jusqu'à amener les consommateurs à l'état d'ivresse ; ces personnes veilleront en outre à ce que ces boissons ne soient pas servies à des personnes déjà manifestement ivres conformément aux dispositions des articles 4 et 8 de l'Arrêté-Loi du 14.11.1939 sur l'ivresse publique.

d) niveau sonore
Le niveau sonore émis par la musique amplifiée ne pourra dépasser 90 DB (A) à l'intérieur de l'établissement conformément à l'article 2 de l'Arrêté royal du 24.02.1977.

Sur demande des forces de police, soit qu'il est constaté que ce niveau est dépassé, soit que les circonstances du maintien de l'ordre l'exigent, l'organisateur ou son préposé devra pouvoir immédiatement baisser ou couper l'émission sonore.

L'intensité du niveau sonore de la musique amplifiée devra être diminuée progressivement à partir de 15 minutes avant la fin de la manifestation de manière à être coupée à l'heure de fermeture et remplacée par une musique douce de fond, jusqu'à l'évacuation des lieux par le public.

e) accès à la manifestation
Un accès et une aire de manœuvre pour les Services de secours et de sécurité devront rester totalement libres durant toute la manifestation.

L'aire de manœuvre aura une superficie suffisante pour permettre aux-dits Services de manœuvrer aisément ; cet endroit sera délimité par des signaux prévus en la matière et se situera à proximité de l'entrée principale.

f) entrée
L'organisateur est tenu de respecter la loi du 15.07.1960 sur la prévention morale de la jeunesse.

L'organisateur est tenu de prévenir sans délai, les forces de l'ordre en cas de troubles dans le lieu de la manifestation si ses propres services de gardiennage ne parviennent pas à rétablir la tranquillité des lieux; il en va de même pour les troubles se situant sur les zones de parcage mises à disposition par l'organisateur en dehors de la voie publique.

Si des troubles ont lieu sur la voie publique à l'occasion d'une manifestation, l'organisateur de celle-ci est tenu d'en aviser les forces de l'ordre sans délai et en précisant le lieu exact des troubles.

Si une (ou des) personne(s) se présente(nt) à l'entrée ou est signalée aux organisateurs comme se trouvant à proximité munie(s) d'un des objets visés au paragraphe " b ", les organisateurs leur interdiront l'entrée.

De même l'organisateur est tenu de communiquer sans tarder aux forces de l'ordre tout fait dont il aurait connaissance et qui serait susceptible de perturber l'ordre dans ou autour du lieu de la manifestation.

g) capacité du lieu
L'organisateur prendra connaissance de la réglementation concernant l'exploitation des salles de danses et autres débits de boissons ainsi que du rapport de prévention d'incendie et s'engagera à respecter l'éventuelle clause limitant la capacité (en personnes) du lieu de la manifestation.

L'organisateur devra personnellement s'assurer du bon fonctionnement des portes de secours, de l'éclairage et du dégagement de celles-ci.

h) heure de fermeture : 4 heures du matin

i) moyens de communication
Afin de pouvoir faire appel dans les meilleurs délais, aux services de secours ou de police, l'organisateur devra disposer sur les lieux mêmes, d'un moyen de communication téléphonique (téléphone fixe ou portable).

Article 90 : En cas de non-respect des mesures édictées par l'autorité compétente, la manifestation pourra être suspendue ou interrompue par décision du Collège échevinal/ Collège communal ou du bourgmestre dans le cadre de ses compétences en cas d'urgence.

TROPHEE DU MERITE SPORTIF

1er lauréat :
Jacques BROGGI, Ju-Jutsu - maître enseignant (Shi-Han)
2ème lauréat :
Renaud ANTOINE, Natation – sauvetage.

Route du Luxembourg – Appel aux bénévoles

La Ville de SAINT-HUBERT est heureuse d'accueillir le vendredi 13 septembre 2013 la « Route du Luxembourg » organisée par le GHS (Groupement Hippique Sud) en partenariat avec la Province du Luxembourg.

Il s'agit d'une épreuve d'attelage de chevaux de trait se déroulant les 13 et 14 septembre 2013.

Sont attendus pour cette épreuve 10 à 15 équipes venant de Belgique, Allemagne, France, Grande-Bretagne et de Suisse, constituées chacune de 20 chevaux attelés en paires et de minimum 60 hommes, qui vont assurer un relais de jour comme de nuit pour parcourir au trot un parcours d'environ 280 kilomètres

La Ville de SAINT-HUBERT accueillera cette année un relais sur la place de l'Abbaye (arrivée prévue des attelages vers 23 heures).

Pour l'organisation de cet évènement d'envergure, la Ville recherche des bénévoles.

Toute personne intéressée peut le faire savoir à la Secrétaire communale Charlotte LEDUC par courrier ou courriel (Place du Marché, 1 à 6870 SAINT-HUBERT-secretariat@saint-hubert.be) en mentionnant ses coordonnées complètes.

Une réunion de coordination sera prévue avec les bénévoles fin août – début septembre.

Pour toutes informations sur la « Route du Luxembourg » : http://www.routelux.be

Vente de matériel du Service régional d'incendie

En séance du Conseil communal du 1er juillet 2013, il a été décidé de déclasser et mettre en vente de gré à gré une autopompe vétuste lourde Mercedes Benz 1724 de 1980 du Service régional d'incendie.

Cette autopompe est vendue dans son état (pour pièces) et peut être visitée au Service régional d'incendie pendant les heures de bureaux (du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures après rendez-vous préalable pris avec le commandant Monsieur Claude BURGRAFF au 061/61.02.26).

Les offres mentionnant le nom du soumissionnaire, l'objet de la soumission et le montant proposé devront être remises par écrit sous enveloppe fermée avec la mention « vente autopompe » au secrétariat communal pour le 31 septembre 2013 à 10 heures.

Vu les caractéristiques du matériel mis en vente, sa vente sera attribuée en priorité aux services incendie qui remettraient une offre, le prix offert sera déterminant.

A défaut d'offre d'un service incendie, la vente sera attribuée au soumissionnaire qui aura offert le prix le plus élevé.

A l'école communale Paul Verlaine…
chaque enfant est important !

Nos principaux objectifs :

- Lui faire prendre conscience de son potentiel et lui apprendre à s'en servir le mieux possible.
- Le laisser grandir à son rythme.
- Lui apprendre le respect, la tolérance.
- Lui faire découvrir le monde qui l'entoure.
- Lui faire acquérir des savoirs faire et des savoirs être.

Une équipe éducative qui écoute et partage, qui se remet en question régulièrement avec la volonté de répondre au mieux aux besoins des enfants et des parents.

L'administration communale de Saint-Hubert offre de nombreux services dans les 5 implantations de son école communale.

Awenne

Hatrival

Arville

Poix

Vesqueville

- Des garderies matin, midi, soir + le mercredi après-midi
- Des repas chauds équilibrés à petits prix
- Des fournitures classiques gratuites
- Des transports gratuits (bus communal)
- Des excursions à des prix accessibles à tous
- Un enseignement immersif en langue néerlandaise (Arville)

Inscriptions à l'implantation d'Arville
durant le mois de juin 2013 ou du 20 au 31 aout 2013

Merci de prendre rendez-vous au 0479/79 71 10

Un Pouvoir Organisateur qui soutient ses écoles communales en veillant au bien-être et à la sécurité des enfants.

Bibliothèque Publique de Saint-Hubert

22, Avenue Paul Poncelet - 6870 SAINT-HUBERT – ✆ 061/61.33.85

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES

LE GARDIEN DU PHARE de C. Lackberg
Par une nuit d'été, une femme se jette dans sa voiture. Les mains qu'elle pose sur le volant sont couvertes de sang. Avec son petit garçon sur le siège arrière, Annie s'enfuit vers le seul endroit où elle se sent en sécurité : la maison de vacances familiale, l'ancienne résidence du gardien de phare, sur l'île de Gråskär, dans l'archipel de Fjällbacka. Quelques jours plus tard, un homme est assassiné dans son appartement à Fjällbacka. Mats Sverin venait de regagner sa ville natale, après avoir travaillé plusieurs années à Göteborg dans une association d'aide aux femmes maltraitées. Il était apprécié de tous, et pourtant, quand la police de Tanumshede commence à fouiller dans son passé, elle se heurte à un mur de secrets. Bientôt, il s'avère qu'avant de mourir Mats est allé rendre une visite nocturne à Annie, son amour de jeunesse, sur l'île de Gråskär .Erica, quant à elle, est plus que jamais sur tous les fronts. Tout en s'occupant de ses bébés jumeaux, elle enquête sur la mort de Mats, qu'elle connaissait depuis le lycée, comme Annie. Elle s'efforce aussi de soutenir sa soeur Anna, victime, à la fin de La Sirène, d'un terrible accident de voiture aux conséquences dramatiques

AVIS DE TEMPETE de R. Castle
Les plus grands banquiers de la finance internationale sont torturés avant d'être méthodiquement assassinés. Le tueur, surpris fugitivement par une caméra de surveillance, arbore un bandeau sur l'oeil et ressemble à un parfait psychopathe. Derrick Storm ne tarde pas à réaliser que son vieil ennemi, Gregor Volkov, est de retour. Pour qui travaille désormais Volkov et pourquoi s'en prendre à des financiers ? La CIA, qui se pose les mêmes questions, demande à Storm de mener l'enquête.
Avec l'aide d'une belle et mystérieuse espionne étrangère - sur laquelle Storm ne tarde pas à faire jouer son charme légendaire - il traque Volkov, de Paris à Manhattan. Et découvre une machination qui vise la survie de l'économie mondiale... Les plus grands banquiers de la finance internationale sont torturés avant d'être méthodiquement assassinés. Le tueur, surpris fugitivement par une caméra de surveillance, arbore un bandeau sur l'oeil et ressemble à un parfait psychopathe. Derrick Storm ne tarde pas à réaliser que son vieil ennemi, Gregor Volkov, est de retour. Pour qui travaille désormais Volkov et pourquoi s'en prendre à des financiers ? La CIA, qui se pose les mêmes questions, demande à Storm de mener l'enquête. Avec l'aide d'une belle et mystérieuse espionne étrangère - sur laquelle Storm ne tarde pas à faire jouer son charme légendaire - il traque Volkov, de Paris à Manhattan. Et découvre un complot qui vise la survie de l'économie mondiale...Les plus grands banquiers de la finance internationale sont torturés avant d'être méthodiquement assassinés. Le tueur, surpris fugitivement par une caméra de surveillance, arbore un bandeau sur l'oeil et ressemble à un parfait psychopathe. Derrick Storm ne tarde pas à réaliser que son vieil ennemi, Gregor Volkov, est de retour. Pour qui travaille désormais Volkov et pourquoi s'en prendre à des financiers ? La CIA, qui se pose les mêmes questions, demande à Storm de mener l'enquête. Avec l'aide d'une belle et mystérieuse espionne étrangère - sur laquelle Storm ne tarde pas à faire jouer son charme légendaire - il traque Volkov, de Paris à Manhattan. Et découvre un complot qui vise la survie de l'économie mondiale...Les plus grands banquiers de la finance internationale sont torturés avant d'être méthodiquement assassinés. Le tueur, surpris fugitivement par une caméra de surveillance, arbore un bandeau sur l'oeil et ressemble à un parfait psychopathe. Derrick Storm ne tarde pas à réaliser que son vieil ennemi, Gregor Volkov, est de retour. Pour qui travaille désormais Volkov et pourquoi s'en prendre à des financiers ? La CIA, qui se pose les mêmes questions, demande à Storm de mener l'enquête. Avec l'aide d'une belle et mystérieuse espionne étrangère - sur laquelle Storm ne tarde pas à faire jouer son charme légendaire - il traque Volkov, de Paris à Manhattan. Et découvre un complot qui vise la survie de l'économie mondiale...

Dernières acquisitions
Livres en grans carcactères
Une femme surveillée de C. Link ; **les perles de la Moika** de A Degroote ; **le choix d' Auguste** de J. Anglade ; **Meurtre au château** de Y. Jacob ; **le forgeron de La Jonvelle** de M. Dodane ; **Capitaine Terra Wilder** d' A. Robillard ; **Le beau vélo de Ravel 2013** d'A. Joveneau ; **le jardin dans les Rocheuses** de B. Gheur ; **la pendue de Londres** de D. Decoin ; **Compagnon du rail** de F. Cognèras ; **la cuisinière d'Himmler** de F-O Giesbert ; **le prêtre et le big bang** de V. Engel ; **le château des Oliviers vingt après** de F. Hébrard ; …
Littérature jeunesse : la maison de la nuit T.9 : Destinée de C. Cast ; Mélusine et Philémon T.1 et T.2 de C. de Vailly ; Au feu, les dragons de B. Broyart ; Pas de perruque pour Pepita de L. Chartrand ; Pas de moutons pour Pepita de L. Chartrand ; Ratus fait du surf ; Ratus court le marathon ; Ratus et les lapins ; Ratus pique-nique ; Ralette reine de la magie de J. Guion
Bandes dessinées : les épines (Murena) ; Tour de génie (Léonard) ; Football connection (I.R.S. team) ;

SPECIAL POLARS

Durant les vacances, la bibliothèque proposera un choix de polars (sur base de la sélection de la revue Lire) agrémenté de bandes dessinées : Bill, F. **Chiennes de vie** : **Chroniques du Sud de l'Indiana** ; Winslow, **D. Cool** ; Redondo, D. **le gardien invisible** ; Mackay, M. **Il faut tuer Lewis Winter** ; Smith, R. **le sable était brûlant** ; Johnson , C. **Dark horse** ; Truc , O. **le dernier lapon** ; Mina, D. **la fin de la saison des guêpes** ; Leonard, E. **Djibouti** ; Uebel, T. **la vérité sur Frankie** ; Bussi, M. **ne lâche pas ma main**.

AVIS AUX LECTEURS
La bibliothèque sera fermée du jeudi 15 août au samedi 17 août inclus
Du 5 au 9 août 2013 de 09h30 à 16h30
Les anges de la téléréalité « revisité »
A partir de 12 ans
A l'académie de Saint-Hubert - Rue du Parc, 14 - 6870 Saint-Hubert
Stage de théâtre filmé
75€ à verser sur le compte de l'académie de musique n° IBAN : BE26 3601 1103 8229 - ✆ 0496/07.21.21
Du 12 au 16/08 de 09h30 à 16h30

Les comiques au théâtre

Initiation aux différentes forment de théâtre comique : Situation – Mots – Satire – Geste

4 à 7 ans - 8 à 11 ans

A l'académie de Saint-Hubert -
Rue du Parc, 14 - 6870 Saint-Hubert

75€ à verser sur le compte de l'académie de musique n° IBAN : BE26 3601 1103 8229

✆ 0496/07.21.21

Petit spectacle présenté le 16 août à 15h00.

Un problème de mobilité ?

Le taxi social La LOCOMOBILE est à votre disposition !

Un rendez-vous médical à respecter ? Une démarche administrative à entreprendre? Des courses à faire ?
Le chauffeur-accompagnateur vous prend et vous ramène chez vous.
Si nécessaire, il vous accompagne et vous aide à la clinique, à l'administration, au magasin.

A Saint-Hubert, en 2012, 462 prises en charge ont été effectuées résumées comme suit :

Courses et démarches diverses (banque, poste, administration)	35 %
Visites à des proches et soins personnels (coiffeur…)	31 %
Courses à caractère médical	26 %
Emploi, formation	5 %
Vers autre moyen de transport (gare)	3 %

Information et réservation au Call-Center :
0800 25 115 (n° gratuit)

Santé, qualité de vie et culture en points de mire

Conseil Consult Communal des Aînés

Bonjour à tous,
Pour certains, les vacances, bien méritées, sont déjà loin et pour d'autres elles vont seulement commencer.
C'est le bon moment pour rappeler l'importance des Aînés au sein des familles.
S'occuper des enfants relève d'un dynamisme et d'une patience qu'aucune nulle autre personne que les grands-parents ne peut offrir. Nous savons tous combien, à ces moments-là ils sont sollicités !
Je voulais simplement nous mettre un peu à l'honneur. Au cas où cela passerait inaperçu … !
Pendant cette période tant attendue par tous, le Conseil Consultatif Communal des Aînés de Saint-Hubert continue ses travaux. La santé, la sécurité, la mobilité, la culture et bien d'autres aspects de la vie courante mobilisent les groupes de travail qui en font leur devoir …de vacances.
Lors des enquêtes menées par notre Conseil sous la précédente législature, un certain nombre de questions et remarques ont été formulées par nos concitoyens.
Lors de son entrée en fonction et afin de toujours mieux répondre aux besoins exprimés, le nouveau C.C.C.A. à pris l'initiative de mettre en place des groupes de travail. L'un de ces groupes aura plus spécialement à réfléchir sur les problèmes liés à la santé et à la qualité de vie particulièrement de nos Aînés
Les actions élaborées par les groupes de travail seront liées aux problèmes d'accès aux soins de santé pour tous, de prévention des maladies, du bon usage des médicaments, d'alimentation saine, de la qualité de vie …et encore…
C'est sous forme de réunions d'information, de formation, d'éducation et de rencontres à thèmes que nous voulons agir.
Il est bien évident que toutes les remarques et suggestions seront bienvenues.

Il suffit d'adresser un courrier ou un coup de fil soit à l'administration communale à l'attention du C.C.C.A., au Président, Ratinckx G. Route de bras, 7 à Hatrival 6870. Téléphone 0473/500-102 ou à l'animateur du groupe « Santé » Evence Leroy , 20, rue d'Andage à 6870 Saint-Hubert Téléphone, 061/612-383.
Le groupe souhaiterait qu'une ou un représentant (e) pour le village d'Awenne-Mirwart le rejoigne.
Dans la foulée, on rappelle la priorité qui doit être donnée à la mise en place d'une maison médicale à Saint-Hubert.
Dans ses projets immédiats, le groupe chargé des activités récréatives et culturelles organise, avec la complicité d'un guide averti **une visite du Musée Redouté,** 11 rue Redouté à Saint-Hubert. Elle aura lieu **le 7 août à 14 heures**. Une nouvelle visite recommencera toutes les heures jusqu'à 18 h'.
Inscriptions auprès de **Solange Hotton (061.61.18.43) ou Danièle Mérenne (061.26.09.74) à la commune**. Coût par personne : 2€50. Venez nombreux partager avec nous cette après-midi conviviale.

Nous serons présents aussi à Euronature les 10 et 11 août. **(! Euronature se tiendra cette année au Parc Dussart et alentours)**.

Nous vous attendons à notre stand CCCA, dans cet espace de verdure convié à la fête en famille. Ce sera l'occasion de mieux connaître le travail du Conseil Consultatif Communal des Aînés de Saint-Hubert et de vous faire entendre de lui « en direct » (des membres seront présents).
Une bonne façon de joindre l'utile à l'agréable !

À bientôt, le C.C.C.A de Saint-Hubert

NB : Notre CCCA est toujours en quête d'un(e) secrétaire pour l'aider à la rédaction des comptes-rendus et autres courriers …

Ville de Saint-Hubert • Stages sportif été 2013

Horaires des Stages d'été 2013

9h à 12h 30 : activités précédées d'une garderie gratuite à partir de 8h 00 (sauf le lundi)
12h 30 à 13h 30 : repas et garderie gratuite (possibilité de prendre gratuitement un potage)
13h 30 à 16h 30 : activités suivies d'une garderie gratuite jusque 17h

Prix : 55 Euros pour l'inscription du 1° enfant d'une même famille.
45 Euros pour l'inscription des enfants suivants d'une même famille.
+ 5 Euros pour l'inscription d'un enfant non domicilié dans la commune de St-Hubert.

Inscription (aucune inscription par téléphone)
en déposant, à la piscine, le bulletin ci-dessous.
en faxant, au num. suivant 061/61.51.75, le bulletin ci-joint.
En complétant le formulaire : sur le site web du centre sportif **www.centresportifsth.net** rubrique : Réservez en ligne
Paiement à effectuer au plus tard 10 jours avant le début du stage sur le compte **091-0179256-29**
communication : Nom et Prénom de l'enfant et n° de groupe.

L'inscription n'est effective que lorsque le compte communal est crédité. Nous nous réservons le droit de supprimer l'inscription si le paiement n'est pas exécuté dans le délai.

GROUPE	Semaine (du 05/08 au 09/08) : SE 6 Activités principales
1	**Psychomotricité + Découverte à l'eau** (3-4 ans)
2	**Baby-Basket + Natation + Multisports** (5-6 ans)
3	**Nature + Basket + Tennis de Table** (7-12 ans)
4	**Découverte Vol à voile - planeur (2 vols) + Karaté** (10-16 ans)
5	**Triathlon découverte Vélo obligatoire** (7-16 ans)

BULLETIN d'INSCRIPTION aux Stages Sportifs Communaux «été 2013 »

A déposer dans l'urne qui se trouve au guichet de la Piscine Communale ou à faxer au N° : 061-61.51.75
Ou compléter le formulaire sur le site www.centresportifsth.net rubrique : inscrivez vous en ligne

Mme ou M ..... Rue .....

B- ..... Commune de : .....

N° Tel. en cas d'accident : ..... / .....

Inscrit son fils / sa fille (Nom et Prénom) .....

aux stages sportifs communaux ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

Semaine : ☐ Groupe N° ☐ Lieu de naissance : .....

Les subventions, prêts et conseils de la Province de Luxembourg en matière de logement et d'habitat

La Province de Luxembourg peut vous aider, dans la limite de ses crédits et sous certaines conditions, à acquérir, à améliorer, à embellir, à assainir ou à rentabiliser énergétiquement votre habitation.

Logement :
Subvention pour des travaux de restauration extérieure de maisons d'habitations
Ces travaux viseront expressément la mise en valeur du patrimoine, sa conservation, sa restauration ou l'adaptation de celui-ci au caractère architectural prédominant.
Prêt complémentaire pour l'achat, la construction ou l'amélioration de logements
Primes pour les propriétaires de logements confiés aux Agences Immobilières Sociales (AIS)
A l'exclusion des sociétés agréées par la Société Wallonne du Logement, tout propriétaire d'un ou plusieurs logements qui consent à intégrer celui-ci ou ceux-ci dans le circuit locatif d'une AIS et qui doit y réaliser des travaux indispensables peut obtenir cette prime.

Economies d'énergie pour votre habitation :
Celles-ci encouragent l'utilisation des énergies renouvelables et favorisent les économies d'énergie:
Installation d'une chaudière à biomasse
Installation d'un poêle à biomasse
Installation d'une pompe à chaleur
Attention : les pompes à chaleur destinées uniquement à la production d'eau chaude sanitaire et les pompes à chaleur réversibles permettant la climatisation de l'habitat ne sont pas subsidiées.
Installation d'une régulation thermique.
Réalisation d'un audit thermographique.
Prêt à 0% pour des travaux économiseurs d'énergie.
Grâce au Fonds de Réduction du Coût global de l'Energie (FRCE), vous pouvez bénéficier, dans la limite des crédits prévus au budget et sous certaines conditions, d'un prêt à 0% allant de 1.250 à 10.000€ pour tous travaux économiseurs d'énergie.

Pollution intérieure de votre habitation :
L'action du service provincial Sami-Lux (Service d'analyse des milieux intérieurs de la Province de Luxembourg) consiste à rechercher les sources de pollution à l'intérieur des bâtiments et à proposer des solutions visant à améliorer la qualité de l'air intérieur.
Le service est accessible exclusivement sur demande médicale à toute personne habitant la province de Luxembourg.

Informations :
Tous les règlements et formulaires de demande sont disponibles sur www.province.luxembourg.be dans la rubrique « Le saviez-vous », « Primes, aides et subventions », « Logement et habitat ».
Téléphone : Province de Luxembourg au 063/212.201

L'Eglantine ASBL
Rue de la Virée, 3,
6880 Bertrix

L'Eglantine est une ASBL qui organise des centres d'accueil et de loisirs à destination de personnes en situation de dépendance physique et/ou psychique.
Actuellement, trois implantations sont opérationnelles à Differt, Bastogne et Bertrix.

Depuis le 8 janvier 2013, le centre de **Bertrix** a rouvert ses portes.

Comme les autres centres de l'ASBL, **l'Eglantine Bertrix** poursuit un double objectif :

- Permettre aux participants de sortir de leur environnement habituel, de se distraire en rencontrant d'autres personnes et, par le biais d'activités diversifiées, de partager ainsi des moments de convivialité.
- Offrir une bulle d'oxygène aux aidants proches afin qu'ils puissent penser un peu à eux-mêmes, se ressourcer et dégager ainsi un moment de répit durant une journée par semaine.

Pour ce faire, les participants sont entourés par du personnel qualifié, secondé par une équipe de volontaires disponibles et dont la formation est confiée et assurée par le mouvement social ALTEO.

Une rencontre préalable avec la coordinatrice du centre prépare l'intégration de tout nouveau participant et permet, par conséquent, de cerner au mieux les activités qui lui seront les plus adaptées et profitables.

Le centre de Bertrix est ouvert tous les mardis de 9 à 17h dans les locaux de l'ancien bâtiment du Patro à la rue de la Virée.

Envie de tenter l'expérience ? La coordinatrice locale, Me Isabelle DUPONT, infirmière, se tient à votre disposition au 0478/03.72.53 pour de plus amples informations.

L'administration communale recherche des SURVEILLANTS HABILITÉS

Une série de mesures sont prises par la Zone de Police Semois et Lesse en vue d'assurer au maximum la sécurité des piétons dans la circulation, et en particulier celle des enfants et des écoliers à proximité des écoles.
En matière d'encadrement des enfants sur la voie publique, une modification du règlement général sur la police de la circulation routière consacrait, en 1987, LES SURVEILLANTS HABILITÉS. Ceux-ci disposent de compétences particulières et ont pour rôle essentiel d'assurer la sécurité des écoliers en aidant ceux-ci à traverser la chaussée.
Consciente de l'importance de contribuer à la sécurité des enfants aux abords des écoles, la commune de Saint-Hubert fait appel aux volontaires qui souhaiteraient s'investir dans cette tâche. ***Le futur surveillant habilité devra être disponible pour assurer une présence quotidienne aux abords des écoles.***
Le candidat, après une formation succincte d'une demi-journée alliant théorie et pratique, sera déclaré apte par le Bourgmestre à intervenir en tant que surveillant habilité.

Dans l'espoir de recevoir de nombreuses candidatures, vous pouvez, si vous le souhaitez, prendre contact avec le service Prévention de la Zone de police Semois et Lesse au 061/465.824 pour tout renseignement complémentaire.

Le Beau Vélo de Ravel à Arville

Contacté par la RTBF qui souhaitait effectuer un reportage pour l'émission « Le beau vélo de Ravel », le service Prévention de la Zone de police Semois et Lesse, accompagné de deux agents de proximité, a réalisé une sortie en vélos le 26 juin dernier avec les élèves de 5e et 6e primaire de l'école communale d'Arville.
Après avoir reçu un cours théorique sur le code de la route et circulé sur une piste d'habileté dans la cour de récréation, les enfants, équipés d'un casque et d'un gilet de sécurité, ont circulé à deux reprises dans le village d'Arville escortés par les policiers.
Les élèves ont ainsi appris à circuler sur la voie publique en toute sécurité, et ce, grâce aux conseils donnés par les agents.
Pour voir en images cette belle journée, rendez-vous le 11 août 2013 avec l'émission « Le beau vélo de Ravel » sur la RTBF.

LA LIGUE DES FAMILLES… un mouvement qui vous, nous concerne tous…

Il est bien loin le temps où la Ligue des Familles était un mouvement s'adressant aux seules Familles nombreuses.
Ce mouvement a toujours eu comme objectif de servir et défendre les intérêts des Familles.
Structuré en sections locales, ce Mouvement communautaire est bien présent dans notre commune.
Nous voudrions par cet article, faire connaître les activités locales de notre comité (en supplément des actions générales de la Ligue mais en partenariat)
Les voici , sans ordre de préséance ni d'importance

POUR LES ENFANTS :
- organisation de 3 spectacles jeunes publics auxquels les enfants de toutes les écoles maternelles et primaires de l'entité de Saint Hubert ont pu assister (les enfants des familles membres bénéficient d'un tarif préférentiel)
- organisation du « Prix Versele » action favorisant la découverte de la littérature pour enfants. Les écoles de l'entité ont ainsi permis aux enfants de lire plusieurs livres au cours de chaque année scolaire et de voter pour leurs préférés.

POUR LES FAMILLES :
- une fois par an, rencontre conviviale des familles ayant accueilli un nouveau né, leur permettant de se rencontrer, dialoguer, échanger leurs expériences personnelles
- bourse aux vêtements, jouets, matériel de puériculture. C'est un service rendu aux familles leur permettant ainsi d'acheter, et, ou de vendre du matériel dans des conditions financières intéressantes (avantages aussi attribués aux familles membres (Prochaine bourse aux jouets et matériel de puériculture le dimanche 27 octobre)
- spectacle de « Noël au théâtre » en partenariat dans le cadre du festival organisé dans plusieurs communes (en cette année 2013 spectacle le 23 décembre)

MAIS AUSSI
- marche ADEPS permettant au public local mais aussi à tous les marcheurs de découvrir notre beau patrimoine
- une excursion annuelle : journée de découverte d'autres lieux de détente

Voici les quelques activités particulières à notre section locale. Pour les mener à bien des bénévoles , trop peu nombreux parfois n'hésitent pas à y consacrer de nombreuses heures. Si vous disposez de quelque temps et que vous partagez notre philosophie de soutien aux familles, n'hésitez pas à les rejoindre ;

- BERG Anne 084/36.70.97 0472/46.25.30 anne.begjadoul@gmail.com
- COLSON José 061/61.23.87
- EVRARD Jean Marie 061/61.25.17
- FELIX Dominique 084/32.33.07 felix.dominique@yahoo.fr
- GUILLAUME Virginie 0494/15.23.83 virginie6037@gmail.com
- GRANDJEAN Paulette 061/61.23.41 0498/13.46.49 paulette.grandjean@skynet.be

Il ne faut pas oublier toutes les initiatives de la Ligue en Communauté française et notamment la publication du « Ligueur » et du « Le Ligueur des parents » destiné particulièrement aux jeunes familles.
Pour connaître les bonnes raisons d'être membre de la Ligue voir sur le site www.citoyenparent.be

Ligue des Familles Avenue de Béco, 109 1050 BX 02/507.72.11 info@liguedesfamilles.be

Fin de saison 2012-2013 pour le «JU-JUTSU CLUB SAINT-HUBERT»

Le «JU-JUTSU CLUB SAINT-HUBERT» termine la saison sur les chapeaux de roues.

Après avoir présenté devant leur professeur les différentes techniques de leur programme, les petits Ju-Jutsukas de Saint-Hubert ont reçu la ceinture qui sanctionnait le travail de la saison. A signaler également l'évolution des ados et des adultes, qui ont décroché les ceintures correspondant à leur niveau technique.

Deux Ju-Jutsukas borquins ont présenté avec succès devant la commission technique de la Fédération Belge de Ju-Jutsu Traditionnel l'examen pour l'obtention, du titre «HONMOKUROKU» c.à.d. Ceinture Noire 3ème Dan, il s'agit de M. Philippe CHAMBERLAND et M. Bernard SCIUS. Cette promotion, fruit de nombreuses années de pratique sur les tatamis, sanctionne un degré de maîtrise élevé de notre art martial. Félicitations à eux deux !

De son côté M. Jacques Broggi, professeur, a reçu cette année le mérite sportif de la commune de Saint-Hubert. Les édiles communaux ont basé leur jugement sur le fait que M. Jacques BROGGI :

- après 38 années de ceinture noire a suivi des stages de perfectionnement et ce jusqu'au Japon,
- a créé le Club de Saint-Hubert en 1982,
- a enseigné pendant 30 ans sans discontinuité dans la cité borquine,
- a gravi les échelons de 1ère à 6ème Dan,
- a reçu le 16 décembre 2012 le titre «Shi-Han» (maître-enseignant), devenant ainsi le Ju-Jutsuka le plus titré de la Fédération de Ju-Jutsu Traditionnel belge.

Pour toutes ces raisons, ils ont décidé qu'il méritait cette distinction honorifique.

KARATE CLUB SHITOKAI SAINT-HUBERT

VENEZ APPRENDRE A VOUS DEFENDRE EN PRATIQUANT UN ART MARTIAL
POUR TOUS ET QUEL QUE SOIT VOTRE AGE ET VOTRE CONDITION

Reprise des cours de karaté début septembre
SEINSEI : GOOSSE PHILIPPE 2ème DAN FFKAMA – WFK Club fédéré : 8062

Participe aux stages internationaux SHITO de Maitre ISHIMI; NAKAHASHI, tous les deux 9ème DAN, instructeurs pour l'Europe.
Pour le self-défense, kick jutsu : Sidney PENOUEL 9ème DAN, 5 fois champion du monde, Karaté Jutsu Hervé MICHAUX, jiseido Richard PROSPERO 8ème DAN…et transmet son savoir à ses élèves.
Prix des cours : 125€ à l'année, pour tout mois commencé, je déduis12, 50€ par mois commencé.
La licence : (assurance 40€ à l'année pour un an, après c'est 38€, obligatoire, possibilité d'avoir un kimono à partir de 13€ pour débutant). **Inscription toute l'année, accepte tout autre élève venant d'un autre club en ordre de licence**.

COURS à Saint-Hubert : tous les mercredis de l'année scolaire de : 18H30 a 20 h au complexe sportif de Saint-Hubert, 21 rue du parc au dessus de la piscine !
RENS : GOOSSE Philippe : 0499/15.25.52 APRES 18 H. goosse.phil@skynet.be .1er cours gratuit, possibilité de faire de la compétition combat ou kata.
Cours mixtes à partir de 5 ans jusque...
Remise en condition physique, maitrise de son corps.
Venez apprendre à vous défendre, karaté traditionnel, combats, kata + application, self – défense + application, dans toutes sortes de situations sans arme!!!

10 et 11 août au Parc Dussart dès 10 heures

Le 31/07
La Chasse au trésor Bel RTL avec Durbuy Adventure

Dès 10h30 • Place de l'Abbaye

Chaque matin, les auditeurs de Bel RTL se lancent dans une grande chasse au trésor menée par Alain Simons ou Michael Pachen.

Une énigme, trente minutes de chasse, de l'humour et du suspense.

Des auditeurs de Bel RTL peuvent se rendre sur place et décider de soutenir l'une ou l'autre équipe de leur choix, ils doivent être présents au plus tard à 10h30. Le nom de chacun de ces candidats est noté. Un tirage au sort en fin d'émission (hors antenne) déterminera parmi l'ensemble de ces participants, 2 gagnants de 4 entrées à Durbuy Adventure.

.....

.....

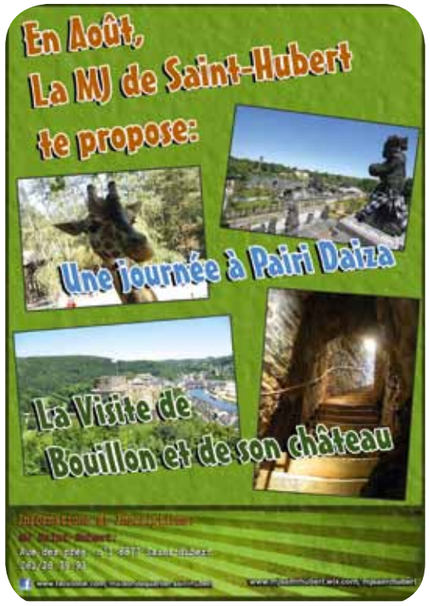

Le 01/08
Randonailles GTA: « Les moulins de l'abbaye »

Hatrival (St-Hubert) - Promenade thématique guidée suivie d'une dégustation de produits du terroir - Départ à 14h - Ad.: 5€, enf. (-12 ans): gratuit - Réservation obligatoire - MT du Pays de Saint-Hubert : 061/61.30.10 - www.saint-hubert-tourisme.be, www.randonailles.be

.....

Le 07/08
VISITE DU MUSEE REDOUTE

Le groupe du Conseil Consultatif Communal de Saint-Hubert « Anciens Projets et Activités Récréatives et Culturelles » animera, avec la complicité d'un guide prestigieux une visite du Musée Redouté qui aura lieu le 7 août à 14 heures puis une nouvelle visite recommencera toutes les heures jusqu'à 18h00', 11 rue Redouté à Saint-Hubert.

Inscriptions auprès de Solange Hotton (061.61.18.43) ou Danièle Mérenne (061.26.09.74). Coût par personne : 2€50. Venez nombreux partager avec nous cette après-midi conviviale.

Le groupe APARC.

.....

Le 10/08

Concert
de trompes de chasse
Assuré par un groupe de prestige le Royal Forêt Saint-Hubert, champion du bénélux et le Rallye trompes de l'Hertogenwald
Le 10 août 2013 à 18h30
en la Basilique de Saint-Hubert
Infos
Fondation Saint-Hubert asbl
Tél. +32 (0)61 29 30 78 - +32 (0)61 29 30 84
Fax. +32 (0)61 61 27 32
info@fondation-saint-hubert.be
www.fondation-saint-hubert.be
Réservation sur place

.....

Du 10/08 au 06/10
EXPOSITION « Les fleurs dans le paysage en province de Luxembourg »

Province de Luxembourg
SDA
SECTEUR ARTS PLASTIQUES
Contact :
Frédéric PHILIPIN
Tél. 061 250 170
f.philipin@province.luxembourg.be
Communiqué de presse - été 2013
Exposition
Les fleurs dans le paysage en province de Luxembourg
Du 10 août au 06 octobre, au Palais abbatial de Saint-Hubert.
Accessible tous les jours, sauf le lundi, de 13h à 17h. Entrée libre.
Livre
Si vous souhaitez garder un souvenir de votre visite ou découvrir l'exposition autrement, pensez au livre d'art qui l'accompagne. Il comprend une biographie de chaque peintre, illustrée par plusieurs des oeuvres présentées.
Prix : 35 €, tarif préférentiel au guichet de l'exposition (30 €)

.....

Le 10/08

18h00, salle Les Sabotiers, rue du Souvenir, 3 à Awenne

L'ASBL LES SABOTIERS D'AWENNE organise son

wastay annuel.

Inscriptions de 18.00 à 20.30. 1er lancer dès 18.30.

Bienvenue à toutes et à tous !

.....

Le 11/08
Grand barbecue

12h00 - salle l'Erable – rue du Mont, 68

1 saucisse, 1 brochette, 1 lard, crudités, dessert, 1 boisson et 1 café.

Adulte 18 € - Enfants 12 €

Tous les bénéfices seront destinés à la construction d'une école primaire à Lébé Adidomé

Inscription obligatoire avant le 04/08/2013

Yvon Stoz : 0474/27.90.95 – JM Evrard : 061/61.25.17 – V. Guillaume : 0494/15.23.83

.....

Le 15/08
Awenne Randonnée VTT et Marche

Distances VTT : 25 – 38 – 52 – 72 Km

Marche : 10 Km d'Awenne jusqu'à « Al Pèle »

Petite restauration. Tout le monde est le bienvenu

Org. : Club VTT d'Awenne - contact :

Marcel Van Dyck 084/34.59.04 - gite.awenne1@base.be

.....

Du 15 au 17/08
BORQTOUR *(voir p. 16)*

Réduction pour les étudiants de la commune : 20€ le Pass 3 jours.

Les préventes sont disponibles à la commune au service population (la carte d'étudiant est demandée)

.....

Le 18/08
Brocante

Place du Fays – de 06h à 17h

Org. : Karel Van de Velde : 0497/15.01.83

.....

Le 20/08
Visa pour l'Emploi à Libramont :

Une formation d'orientation professionnelle pour les femmes.

Besoin de reprendre confiance en vous, de découvrir vos compétences et de trouver une orientation professionnelle qui vous corresponde? Envie de prendre ou de reprendre le chemin du travail tout en étant soutenue dans vos démarches par d'autres femmes et une équipe pédagogique à votre écoute? Alors n'hésitez pas à rejoindre la formation « Visa pour l'Emploi » !

A partir du 5 septembre à Libramont, un groupe de femmes de tous âges, de tous horizons va embarquer dans cette formation de 8 mois. Au programme : un module pour vous aider à construire votre projet personnel et professionnel, des modules de confiance en soi, de communication, de gestion de conflits, de techniques de recherche active d'emploi, d'initiation à l'informatique, de remise à niveau en français et maths, des stages en entreprises…

« Grâce à la formation, je me sens épanouie, j'ai repris confiance en moi », explique une ancienne participante. « Je me suis sentie soutenue par l'équipe qui est là pour nous booster ! Mon stage en crèche a confirmé la voie dans laquelle je m'engageais : la petite enfance ».

Venez nous rencontrer le 20 août à 10h lors d'une séance d'information. Nous vous donnons rendez-vous à la Maison des Jeunes, 17 rue du Village, 6800 Libramont.

Informations et conditions d'accès : ASBL Mode d'Emploi - 063/23.23.87 – 0497/29.36.63 - modedemploi-luxembourg@viefeminine.be – Horaires et congés scolaires – 1 euro brut par heure de formation suivie – Remboursement des frais de déplacement – En collaboration avec Le Forem

.....

Le 22/08
CONCERT GRATUIT

19.00 HEURES – EGLISE ST- GILLES ST- HUBERT.

DES JEUNES VIOLONISTES, EDUQUES SELON LA METHODE SUZUKIPAR WILFRIED VAN GORP, FINISSENT LEUR STAGE DE MUSIQUE PRES DE ST-HUBERT ET

JOUENT LA MUSIQUE DE A. VIVALDI, A. DVORAK, J.S. BACH, …

INFO: WWW.VIOOLSUZUKI.BE

.....

Le 24/08

Nuit Européenne des chauves-souris au Crie du Fourneau St-Michel de St-Hubert.

Le thème de cette année : «Les chauves-souris et le milieu agricole».
Programme ;
19h : accueil.
19h à 20h : exposé sur les chauves-souris et le milieu agricole (powerpoint) pour les adultes,
19h à 20h : animations pour enfants (< de 12 ans),

20h : brochures, exposition, questions - réponses,
20h15 : film sur le thème,
20h45 : balade nocturne avec guides et utilisation de détecteurs d'ultrasons.
Organisation : Plecotus, Groupe de travail «Chauves-souris» de Natagora.
Contacts : Tony Rock 0497/809135 tony.rock@euphonynet.be et Thierry Petit 0477/781408.

.....

Le 24/08

L'asbl « Rêves d'Avenir » organise

Une excursion à PAIRI DAIZA

Prix adulte : 30 € - prix enfant (- 12 ans) : 20 €
Réservation souhaitée avant le 10 août
Au 061/46.82.96 – 0496/13.73.71 – 061/61.37.93 – 0495/30.17.68
Versement : BE 80068251429077
Le paiement servira de réservation officielle.

.....

Du 26 au 30/08

STAGE AOÛT « COPAIN DES BOIS » (6 à 8 ans)

de 9h à 16h.
L'été est une saison idéale pour vivre et explorer la nature. Casquette sur la tête et les 5 sens en éveil, nous passerons ces 5 jours au grand air :

- découverte du royaume des fleurs
- construction d'instruments de musique
- promenade dans les bois
- récolte et cuisine sauvage
- jeux d'eau
- création d'œuvres insolites à partir d'éléments naturels
- etc.

En route pour l'aventure !
Infos pratiques
Animatrices : Marie Arnould & Manoëlle Vanschepdael
Inscription indispensable via le 084 34 59 73.
15€ enfants max
60€/enfant - Activité accessible aux bénéficiaires de l'Article 27.
RDV au CRIE - Une garderie (gratuite) est prévue de 8h à 9h et de 16h à 17h.
Afin d'éviter des trajets inutiles, n'hésitez pas à privilégier le covoiturage.
L'EQUIPE DU CRIE
CRIE du FSM
Fourneau Saint-Michel, 10 - 6870 Saint-Hubert
✆ 084 34 59 73 - www.criesthubert.be

.....

Du 29/08 au 01/09

.....

Le 31/08

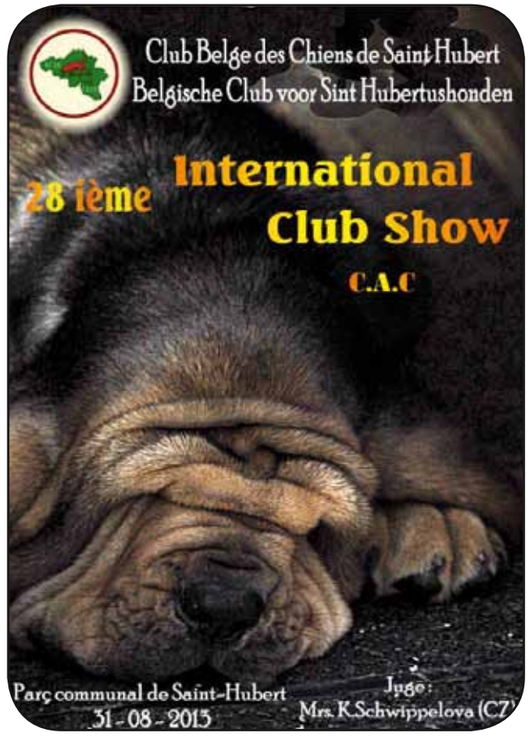

.....

Jusqu'au 13/11

Expo Photos : « Portraits de Basilique »

Basilique tous les jours de 09h à 18h – gratuit
Expo photo de Jean-Louis BROCART – galerie de portraits de personnages historiques de la vie de St-Hubert qui ont d'une manière ou d'une autre influencé le destin de la Basilique.
Contact : Doyen Philippe Goosse : 061/61.23.88

.....

Tous les dimanches jusque fin septembre

dans la cour du Palais abbatial

Marché bio **Le biorquin** de 10 à 13h

Producteurs bios, musique d'ambiance, artistes inspirés, navette électrique …
le tout dans un magnifique cadre … alors … à vos cabas !

Une organisation de la ville de St-Hubert

Renseignements et inscriptions chez
JL BROCART ✆ 0495/991.383 - info@jlbphoto.net

.....

Concours photo «La nature au lever et au coucher» - Clôture le 6 janvier 2014

Inscription: gratuite - Ouvert à tout amateur - 3 clichés maximum - Règlement disponible à contact@fondation-saint-hubert.be - Fondation Saint-Hubert asbl : 061/29.30.72 www.fondation-saint-hubert.be

Concours culinaires «Le chevreuil» – Clôture le 30 octobre 2013

- Inscription: gratuite - 3 catégories: amateurs, professionnels (-35 ans), étudiants – Règlement : info@fondation-saint-hubert.be - Fondation Saint-Hubert asbl: 061/29.30.72 - www.fondation-saint-hubert.be

DIVERS

Avis aux sociétés

Les articles à faire paraître dans ce périodique (doc. Word et photo JPG) doivent parvenir au secrétariat de l'Administration communale au plus tard pour le 5 du mois précédant la parution.
Envoyez un e-mail : sonia.leclere@saint-hubert.be.

Spectacle historique du 1er septembre : entrées

Comme les années précédentes, l'entrée au spectacle historique sera gratuite pour tous les habitants de l'entité de Saint-Hubert. Une seule façon de procéder : **montrer sa carte d'identité** au dos de laquelle le lieu de délivrance Saint-Hubert est indiqué.
Pour les personnes récemment inscrites, merci de vous procurer une attestation de résidence à l'administration communale.
Pour ceux qui auraient oublié ces documents, respectez les bénévoles qui perçoivent les entrées en n'essayant pas d'entrer gratuitement à tout prix.

RAMASSAGE DES PAPIERS-CARTONS
LE VENDREDI 23 AOUT

PARC A CONTENEURS FERME LE JEUDI 15 AOUT

Nouvelle saison de
la chorale « l'Harmonique »

Sous la direction et l'impulsion de son nouveau chef, dynamique et entrainant,
L'Harmonique entreprend un projet.
Celui-ci débute par la préparation d'un concert de Noël et sera poursuivi par un programme de plus grande ampleur.

Avis à tous ceux qui aiment chanter et souhaitent rejoindre un groupe chaleureux.
Les répétitions hebdomadaires ont lieu le mercredi de 20 à 22h et reprennent le **mercredi 21 août 2013**.

Pour tous renseignements s'adresser à :
La chef de chœur : **Frédérique Marchoul** 12, rue de la liberté à 6870 Saint-Hubert tél. 0473/19 88 22
Le président : **Etienne Dupont** rue croix féau, 5 à 6870 Saint-Hubert tél. 0494/ 30 22 35

SEPTEMBRE … A FOND LA FORME !

Reprise des cours de gym à Saint-Hubert

- gym séniors (à partir de 50 ans) : le mardi de 16 h 00 à 17 h 00 – cours mixte.
- Gym douce et stretching : le lundi de 19 h 15 à 20 h 15 cours mixte.
- Gym tonic pour dames : le lundi de 20 h 15 à 21 h 15.

Tous ces cours se donnent dans la salle au-dessus de la piscine.
A partir du lundi 09 septembre.
Bienvenue à toutes et tous.
Rens. Michèle RENOUPREZ ✆ 061/61.10.81

En août, au CJLg…

FORMATION À L'ANIMATION de centres de vacances pour enfants

Par le CJLg, Service de Jeunesse

Vous avez **plus de 16 ans** et aimez être avec des enfants ? Vous souhaitez partager avec eux votre temps, votre enthousiasme et « vos bonnes idées » ?
Le CJLg vous propose sa formation à l'animation. Cette dernière débouche sur **le brevet d'animateur de centres de vacances homologué par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles**. Elle dure **300h*** à répartir sur une période allant de 1 à 3 ans maximum, en plusieurs séquences dont **vous choisissez librement les dates** dans un calendrier annuel, reprenant les principaux congés scolaires.
Au CJLg, la formation à l'animation s'articule en 4 grandes séquences à effectuer selon l'ordre suivant :
1) Formation de base de 100h (modules 1 et 2 : 50h + 50h).
2) Formation pratique de 150h en résidentiel ou en externat dans un centre de vacances agréé par l'ONE, au CJLg ou ailleurs.
3) Perfectionnement à une technique d'animation (20h).
4) Evaluation & perfectionnement pédagogique (30h).
Pour qui ? Toute personne âgée d'au moins 16 ans
Nos prochaines dates :
Module 1 (50h) – du 19 au 23 août 2013
à Rossignol (Tintigny)
Module 2(50h) – du 28 octobre au 1 novembre 2013
à Marcourt
Prix & conditions :
185€ pour un stage de 50h (Module 1 ***ou*** module 2)
Ce prix comprend la formation, les documents, le matériel et les matériaux, l'encadrement, les assurances, le dossier de l'animateur et le fichier technique ainsi que l'hébergement, c'est-à-dire le logement et 4 repas par jour.
Inscriptions & infos : 04/247.14.36, plus d'infos et inscriptions également sur www.cjlg.be
Le CJLg est un service de jeunesse reconnu et habileté pour la formation à l'animation et à la coordination de centres de vacances par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Appel à volontaires, le CNCD-11.11.11 recrute pour l'Opération 11.11.11

Le CNCD-11.11.11 est à la recherche de nouveaux volontaires dans notre région pour l'Opération 11.11.11 qui se déroulera du 7 au 17 novembre 2013. Les personnes concernées par la solidarité internationale sont invitées à rejoindre le réseau de volontaires 11.11.11 pour contribuer à un monde meilleur.
« Nous cherchons des volontaires pour l'Opération-11.11.11. Sachez que chaque commune dispose d'un groupe de volontaires 11.11.11 qui peut être contacté pour accueillir des personnes de 9 à 99 ans désireuses de donner un peu de leur temps, tant pour la vente des produits que pour l'organisation de l'Opération 11.11.11, ou à un moment de mobilisation, de visibilité ou de sensibilisation en lien avec le droit à l'alimentation. Chaque contribution est un coup de pouce aux populations du Sud » souligne Patrick Besure, CNCD-11.11.11 pour le Luxembourg belge.
Coordination de 90 associations engagées dans la solidarité internationale, le CNCD-11.11.11 se mobilise dès septembre pour mener des actions de sensibilisation citoyenne aux questions de solidarité Nord-Sud et pour organiser l'Opération 11.11.11. Elle organise chaque année la grande récolte de fonds « Opération 11.11.11 » dans le but de financer une cinquantaine de projets en Afrique, Amérique latine, Asie et Moyen-Orient.
La nouvelle campagne 11.11.11, lancée au festival Esperanzah, sensibilise le public belge aux enjeux du droit à l'alimentation. Elle met en avant le paradoxe du système alimentaire, à savoir qu'une personne sur sept souffre de malnutrition dont plus de la moitié sont des paysans tandis qu'une personne sur cinq est atteinte d'obésité. L'agroécologie est le modèle mis en avant pour nourrir la planète.
Contact: Patrick Besure, CNCD-11.11.11 pour le Luxembourg belge: 0474/ 82.50.73 ; luxembourg@cncd.be
Plus d'informations sur les volontaires 11.11.11 : www.cncd.be/volontaires

Accueillir un petit bout du monde à la maison. Et si c'était vous?

Le 23 août prochain, plus de 100 jeunes du monde entier arriveront en Belgique. Ils ont décidé de quitter leur cocon familial pour une année scolaire «à la belge». Leur objectif? Découvrir notre culture de l'intérieur en vivant au sein d'une famille belge, s'intégrer au sein d'une école locale et apprendre notre langue!
Ils s'appellent Andres, Veera, Nicholas, Mary Cruz,... Ils ont entre 15 et 18 ans et sont issus de plus de 40 nationalités différentes. Claudia est sportive. Gonzalo est studieux. Neele est indépendante. Luca, lui, est plutôt «famille». Tuva est musicienne. Elle est également passionnée d'équitation. Et Laksanaree, son truc à elle, c'est dessiner des vêtements...
A ce stade de l'année, nombre d'entre eux attendent encore les coordonnées de leur famille d'accueil et ce faisant, la confirmation qu'ils seront en mesure de venir vivre, à la rentrée scolaire prochaine, cette aventure «made in Belgium» dont ils ont tant rêvé.

POUR RAPPEL

Garde des médecins

Depuis le 4 février 2012, quand vous faites appel à un médecin le week-end, vous devez modifier vos habitudes. Fini pour vous de rechercher le téléphone et l'adresse du médecin de garde dans votre commune. Il vous suffit de retenir le N° de téléphone attribué à la garde de médecine générale et la localisation du Poste de Garde le plus proche de votre domicile.

Seul le numéro unique
1733
est à retenir

OÙ ?
Il y a un Poste de Garde à moins de trente minutes de route de chez vous. Pour la commune de Saint-Hubert, le Poste Médicale de Garde se situe à la Villa Servais, avenue d'Houffalize, 35 à 6800 Libramont.

QUAND ?
- Du vendredi 20h00 au lundi 8h00
- Les jours fériés légaux (la veille dès 20h00 au lendemain 8h00)

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES

La liste des pharmacies de garde du centre Ardenne est affichée à chaque pharmacie.
Voici les plus proches de la ville de Saint-Hubert :
Vous pouvez également consulter le site : **www.pharmacie.be**
ou appeler le **09 00/10 500 > 24h/24h**

Week-end du 03/08	ROBINET – LIBRAMONT – 28 Grand'Rue : 061/22.23.42 DUFOUR – FORRIERES – 4 rue des Alliés : 084/21.12.88
Week-end du 10/08	DE RECOGNE – 78 Avenue de Bouillon : 061/23.00.82 PREUD'HOME – JEMELLE - 31 Avenue de Ninove : 084/21.14.83
Week-end du 17/08	HUBERT-DE BARSY – BERTRIX – 43 rue de la Gare : 061/41.11.46 DE NASSOGNE – 7 rue de Lahaut : 084/21.06.56
Week-end du 24/08	DELCOURT – SAINT-HUBERT – 24 Place du Marché : 061/61.10.47 EPC – TELLIN – 6 rue Grande : 084/36.63.85
Week-end du 31/08	DE BOCK – LIBRAMONT – 15 rue de la Gare : 061/22.33.80 GOFFAUX – MARCHE – 32 rue du Commerce : 084/31.17.81

Infirmières à domicile	N. BOEUR-LOUVIGNY : 061/61.19.23 ou 0497/74.25.55 • N. GERARDY : 0497/62.14.70 • F. ZEVENNE : 0494/70.07.20 • C. JACOB : 0499/12.08.56 • C. DELMONT : 0493/73.20.59
Infirmières à domicile	J. MOÏSE : 0498/30.55.80 • F. HEINE : 0484/18.88.85 • P. ROSSIGNON : 0497/80.87.02
Infirmière indépendante	C. KECH : 084/36.66.26
Pédicures médicales	R. DEVLAEMINCK : 0496/72.80.97 – 061/61.33.19 • S. BORCY : 0496/32.90.47 (se rend à domicile) • A. PERAUX : 0493/72.82.92 (se rend à domicile)

C.S.D. Avenue Nestor Martin, 59 à Saint-Hubert : 061/61.31.50	URGENCES : **112**
CROIX JAUNE ET BLANCHE : 061/23.04.10	
CROIX ROUGE de Belgique : 061/61.25.63	
V.S.L. : 0498/51.74.03 (véhicule) - S.P.M.S. : 0494/26.56.35 (matériel)	
ONE : Idelette ANTOINE : 084/38.92.81	

DU 15 AU 17 AOUT 2013
COUR DES TILLEULS ST-HUBERT
BORQ TOUR 2013
FESTIVAL POP ROCK ELECTRO
3 JOURS/3 SCENES/24 GROUPES
COVER DAY - JEUDI 15 DÈS 19H
ATTITUDE > JOHNNY
SUN 7 BOULEVARD > JJ GOLDMAN
T-LÉPHONE EXPORT > TÉLÉPHONE
MAIN STAGE - VENDREDI 16 DÈS 18 H
BUENAS ONDAS CAPITAL CULT
HÉAUTONTIMOROUMÉNOS THE TRAMPS
MAIN STAGE - SAMEDI 17 DÈS 15 H
ALPHA 2.1
PERRY ROSE
RMS DR VOY SUMMERSLAM
WOOD STAGE - SAMEDI 17 DÈS 16 H
WHYLANDERS KERMESZ À L'EST
JULIANE CHLEIDE DABACOUSTIC
ELECTRO STAGE - SAMEDI 17 DÈS 16 H
LINKA & MONDELLO'G
NICKI SANCHEZ RAVE-LEAD
MIXER HARRIS DEEJAY ELECKTRICZ
METIS CLOUD TIRAMBIK NIZM
JEUDI 10 € VENDREDI 10 € SAMEDI 15 €
3 JOURS 30 €
GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS
REDUCTION POUR LES PERSONNES BENEFICIANT DE L'ARTICLE 27
article 27

Réduction pour les étudiants de la commune :
20€ le Pass 3 jours.
Les préventes sont disponibles à la commune au service population (la carte d'étudiant est demandée).

WWW.BORQTOUR.BE

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C008551

Editeur responsable :
Jean-Luc Henneaux, Bourgmestre
Administration communale de Saint-Hubert
Place du Marché, 1 - 6870 Saint-Hubert

© exeo © 084 41 12 10 La Roche